

<b>Conditions d'inscription d'un film au 15ème Festival du Film Fantastique de Rouen</b>
--

## **ARTICLE 1**

Le présent festival, organisé par l'association Night Legends Pictures, se déroulera les 6 et 7 novembre 2026 au Cinéma Omnia, 28 rue de la république, 76000 Rouen.

L'inscription et dépôt d'un film est ouvert à tout court métrage traitant de fantastique, de la science fiction, de l'horreur, du rêve, de l'imaginaire.... Le festival est ouvert aux amateurs, étudiants et aux professionnels. Chaque film proposé ne doit pas excéder 20 minutes.

L'inscription d'un film au festival pour prétendre au concours du ***Piranha Alien d'Or*** est payante à hauteur de 12 euros par dépôt de film. Les prix et trophées sont remis par vote du public. Un prix du Jury est également remis par un jury constitué de professionnels. Chaque réalisateur peut présenter jusqu'à 2 films. Les sociétés de production et les écoles de cinéma peuvent proposer autant de films qu'elles le souhaitent tant que ça ne dépasse pas 2 films par réalisateur. Tout film sélectionné et diffusé ne pourra recevoir une contrepartie financière.

## **ARTICLE 2**

L'inscription d'un film n'implique pas une diffusion automatique lors du festival. La diffusion d'un ou de plusieurs de ces films est laissé à l'appréciation exclusive d'une commission de sélection en fonction du nombre de participants et de la qualité des dites œuvres.

Les films sélectionnés pourront concourir aux prix suivants :

- *Le Piranha Alien d'or* prix du Jury
- *Le Piranha Alien d'or* du court métrage préféré du public
- *Le Piranha Alien d'or* du film d'animation préféré du public
- *Le Piranha Alien d'or spécial sfx* (pour les maquillages effets spéciaux uniquement dont les films et clips peuvent entrer dans cette catégorie)
- *Le Piranha Alien d'or spécial vfx* (pour les effets spéciaux numériques uniquement dont les films et clips peuvent entrer dans cette catégorie)

La commission de sélection se réserve tout droit de participation d'un film pour chacun des prix. L'organisation se réserve le droit d'ajouter ou de supprimer une catégorie en fonction des films reçus.

Les courts métrages seront diffusés au Cinéma Omnia lors des soirées des 6 et 7 novembre 2026.

## **ARTICLE 3**

Vous pouvez inscrire directement votre film en ligne jusqu'au 30 septembre 2026 inclus sur [www.filmfestplatform.com](http://www.filmfestplatform.com)

Pour toute inscription en ligne, il vous faut :

- Inscrire votre film sur Film Fest

- Fournir une affiche, un visuel ou une photo de votre film au format jpeg ou psd (L100mm x H150 mm en 300dpi) **À joindre lors de votre inscription sur le site ou par mail. Format image à respecter impérativement.**

**La sélection officielle sera annoncée le 10 octobre 2026**

**En cas de sélection, il faudra nous fournir votre film au format DCP afin qu'il puisse être diffusé en salle.**

#### **ARTICLE 4**

En cas de frais d'expédition des œuvres sont à la charge des participants.

L'organisation du festival décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des supports par la Poste, ou tout autre organisme d'expédition.

Les supports DVD, clefs USB et autres cartes SD ne seront pas retournés à leurs expéditeurs.

#### **ARTICLE 5**

Tout film proposant un discours xénophobe, homophobe, pédophile, pornographique ou ne respectant pas l'éthique et l'image du festival ne pourra être sélectionné.

#### **ARTICLE 6**

Pour les films diffusés et/ou récompensés, l'organisation du festival se réserve le droit de rediffuser ces films lors des éditions suivantes en tant qu'œuvres lauréates ou dans le cadre de la promotion du festival.

#### **ARTICLE 7**

Seuls, les réalisateurs des films sélectionnés seront avertis de la sélection de leur film. Chaque film sélectionné est accompagné de 2 invitations. Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en charge par le Festival.

#### **ARTICLE 8**

Les décisions du comité de programmation ainsi que la remise des prix sont sans appel. Aucune réclamation ne pourra être faite aussi bien pour la liste des films sélectionnés que les films récompensés.

#### **ARTICLE 9**

Chaque participant confirme avoir compris et accepte les termes de ce règlement

Je soussigné ..... certifie être l'un des représentants légaux du film soumis à l'association *Night Legends Pictures* dans le cadre du *Festival du Film Fantastique de Rouen*.

Date :

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)